

Bagnolet, le lundi 30 octobre 2023

M. Stanislas GUERINI,
*Ministre de la transformation et de la fonction
publiques*
101, rue de grenelle 75007 Paris

M. Gérald DARMANIN,
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau - 75008 PARIS

Mme Dominique FAURE
*Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur
et des Outre-mer, chargée des Collectivités
territoriales et de la Ruralité*
Place Beauvau - 75008 PARIS



SNUTER-FSU
22 rue Malmaison
93170 Bagnolet
contact@snuter-fsu.fr

Objet : préavis de grève national Police Municipale novembre 2023

Messieurs les Ministres, Madame la Ministre déléguée,

Le 26 octobre dernier, la Première ministre a annoncé que de nouvelles prérogatives de police judiciaire allaient prochainement être attribuées aux Policiers Municipaux. Pour la FSU Territoriale il n'est même pas question d'envisager la moindre prérogative supplémentaire sans que soit préalablement traitée la question du volet social comprenant des avancées significatives. Par ailleurs, le Conseil constitutionnel a déjà censuré les dispositions allant dans ce sens dans la loi dite « Sécurité globale » en 2021. Nous nous opposons dans ce cadre à la mise en place d'un RIFSEEP Police Municipale qui aurait pour effet, entre autres, de faire « disparaître » l'Indemnité Spécifique Mensuelle de Fonction (ISMF) des Agents de Police Municipale.

La FSU Territoriale s'inscrit dans les revendications suivantes :

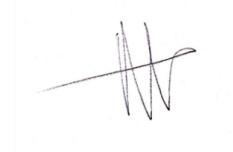
- Augmentation de l'ISMF pour tous et obligatoire avec intégration dans le calcul de la pension de retraite,
- Rehaussement du traitement indiciaire avec intégration d'échelons supplémentaires pour les 3 catégories,
- Reclassement professionnel des catégories C en B, B en A et A en A+,
- Bonification retraite des 1an tous les 5 ans.



Aussi, la FSU Territoriale dépose des préavis de grève pour les journées du 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 novembre 2023 de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble Agent.e.s de Police Municipale. Ce préavis devra permettre aux personnels, de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veillez accepter, Messieurs les Ministres, Madame la Ministre Déléguée, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

